

BON DE COMMANDE

Je soussigné Hoffstetter Cedric représentant légal de l'entité Bed and gaff enregistrée sous le numéro 379 741 036 000 48, confirme avoir pris connaissance des conditions générales de mise en relation ci-jointes et des conditions tarifaires ci-dessous.

Je suis d'accord avec ces termes, en particulier le mandat d'encaissement y figurant et j'accepte de nouer un partenariat avec Décathlon Expérience au jour du 01 mois de Juin en l'année 2026 conformément à ces termes.

Commission sur les réservations (sur le montant des ventes TTC)	Frais d'inscription à la plateforme Decathlon Travel
sur le montant des ventes TTC	Offerts
18% Hors taxes	Remarques :

(NB : le taux de commission indiqué dans ce bon de commande prévaut sur celui génériquement indiqué dans les conditions générales de mises en relation).

Engagements clés du partenaire :

- **Frais d'annulation**: ne pas appliquer de frais à plus de 30 jours du départ. A partir de J-30 ce sont vos conditions qui s'appliquent.
- **Frais de dossier** : ne pas appliquer de frais de dossier en plus du prix de vente affiché sur le site.
- **Politique tarifaire** : s'engager, dans une logique de partenariat loyal, à proposer sur la plateforme Decathlon

Travel une offre tarifaire **compétitive et cohérente** avec sa politique globale de distribution, afin de garantir l'attractivité de ses produits auprès des clients Decathlon.

- **Intégrité partenariale et vente directe** : en cas de vente directe entre le partenaire et un client prospecté Decathlon Travel, le partenaire s'engage à déclarer le dossier à Decathlon Travel et payer la commission correspondante, sauf si le client avait préalablement sollicité le partenaire, auquel cas une preuve recevable sera requise.

Engagements clés de Decathlon Travel :

- **Une plateforme automatisée** : Decathlon doit fournir une plateforme de réservation permettant de vendre les séjours du partenaire, ainsi que les éventuelles options facultatives afférentes, en limitant au maximum les interventions manuelles du partenaire.
- **Encaissement** : Decathlon s'engage à récolter l'intégralité des sommes dues par le client au plus tard un mois avant la date de départ. Les sommes encaissées sont reversées au partenaire le 15 du mois suivant l'encaissement.
- **Accompagnement** : Afin d'optimiser les performances de chaque séjour, Decathlon Travel met à la disposition du partenaire une équipe dédiée, comprenant un chargé de compte, un chargé de publication, et un agent de réservation spécialement formé aux produits du partenaire.
- **Réactivité maximale** : toute sollicitation d'un client doit recevoir une réponse dans les 48h à 72h (envoi du devis 48h, validation d'une réservation 72h).
- **Excellence opérationnelle** : les incidents de réservation (annulation en raison d'un manque de participants, de stock non à jour, d'erreur de pricing...) doivent rester tout à fait exceptionnels. En parallèle de ces engagements mutuels, vous trouverez en annexes nos objectifs de performance et de qualité.

Fait à : *Salon de Béarn*

Le : *09.10.2016*

Signature partenaire :

